



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



Paris, le 8 septembre 2017

UNE RENTRÉE PAVÉE DE LUTTES !

Après trois mois de présidence du nouveau locataire de l'Elysée : les masques tombent !

Les droits fondamentaux continuent d'être attaqués. L'état d'urgence a été prolongé jusqu'en novembre et un projet législatif, déjà adopté en première lecture par le Sénat durant l'été, prévoit d'inscrire une grande partie de ces dispositions dans la Loi, instaurant ainsi un état d'urgence permanent. Cette dérive sécuritaire touche l'ensemble de la populations et en premier lieu les jeunes et les familles des milieux populaires que nous accompagnons.

Au sein du collectif « Mobilisations contre l'Etat d'urgence permanent ! « N'enterrez pas nos libertés ! », le SNPES-PJJ/FSU appelle notamment à la manifestation le 10 septembre 2017.

Après les mobilisations contre la loi El Khomri et la répression qui s'est abattu sur les militant.e.s, (en utilisant les dispositions de l'état d'urgence), il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que les mesures contre les droits des salarié.e.s (du secteur Privé et du Public) soient annoncées et mises en œuvre. Par ailleurs, les rabotages des budgets sociaux et publics (diminution des APL, suppression brutale des emplois aidés, restriction sur les dotations pour les collectivités locales,), démontrent la continuité des politiques d'austérité à l'égard de la majorité de la population, notamment les plus fragilisé.e.s. Le projet de réforme de l'Impôt sur la Fortune favorisera les privilégié.e.s de ce pays qui spéculent en bourse au dépend de l'économie réelle et des investissements nécessaires. Quand à « démolition à marche forcée » du code du travail, elle ne vise qu'à précariser et à flexibiliser les travailleurs et les travailleuses en matière de salaire et de conditions de travail.

Les fonctionnaires sont déjà atteints par une série de mesures libérales : gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, suspension de l'application des mesures de revalorisation indiciaire et statutaire, incertitude sur passage en catégorie A pour les travailleurs sociaux dont les A.S.S et les éducateur.trices de la PJJ ... si la « nouvelle » loi travail est adoptée, le prochain objectif sera le démantèlement du statut de la fonction publique.

Afin de faire connaître leur mécontentement, le SNPES-PJJ/FSU appelle les personnels de la PJJ à participer le plus massivement possible à la journée de mobilisation et de grève du mardi 12 septembre 2017.

Cette mobilisation est l'occasion de défendre nos revendications en matière d'évolution statutaire, notamment pour les éducateur.trice.s et les ASS ainsi que pour les personnels administratifs.

La situation des services de la PJJ en matière budgétaire se dégrade déjà. Malgré des annonces "rassurantes" de la Garde des Sceaux concernant le fonctionnement de ceux-ci, dans certaines régions les opérations de rénovation immobilière sont stoppées, le financement des projets de formation est annulé.

Pour les agents contractuels travaillant dans les départements d'Outre Mer, se sont des baisse de salaire sans préavis (avec la remise en cause de l'indexation des salaires dite « prime de vie chère") qui s'opèrent créant une inégalité des droits entre les agents...Cela ne présage rien de positif concernant les personnels et les jeunes pris en charge par la PJJ.

Par ailleurs nous avons évoqué auprès de la ministre et dénoncé dans la presse la hausse constante et importante du nombre de mineur.e.s incarcéré.e.s dont de nombreux Mineur.e.s Etranger.e.s Isolé.e.s. Ces dernier.e.s voient leurs droits bafoués dont celui de bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de la protection de l'enfance et d'être scolarisés. Les dernières déclarations du président quant au durcissement de la législation sur l'immigration font craindre le pire en ce domaine.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, cette rentrée est marqué par une attaque sans précédents des droits des citoyen.ne.s et des salarié.e.s. Pour éviter que le mécontentement ne renforce l'extrême droite à l'occasion des prochaines rendez vous électoraux il est de la responsabilité du mouvement social de s'opposer à la politique gouvernementale et de proposer des alternatives.

Face à cette offensive, la mobilisation de toutes et tous est indispensable !

**Cela passe par l'organisation collective des personnels pour se défendre ensemble.
Alors, on n'hésite plus, la rentrée 2017 est le moment de se syndiquer au SNPES-PJJ/FSU.**

Retrouvez tous les tracts en cliquant sur www.snpepji-fsu.org

**Alors, on n'hésite plus, la rentrée 2017 est le moment de
se syndiquer au SNPES-PJJ/FSU !**

